



# Retraités Cheminots



<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

## Lettre aux Retraités

### Edito : La retraite, c'est un droit !

Evolution des prix depuis janvier 2013

2013 : + 0,9 %

2014 : + 0,1%

2015 : + 0,2%

2016 : + 0,6%

2017 : + 1,4%

2018 : + 1,6%

Janvier 2019 : -0,5%

Février 2019 : 0%

(chiffres INSEE)

Evolution des pensions :

1,3 % au 1er avril 2013 (moins 0,3% de CASA)

0,1% au 1er octobre 2015

0,8% au 1<sup>er</sup> octobre 2017

**0,3% au 1er janvier 2019**

- 1,7 point de CSG supplémentaire au 1er janvier 2018

On peut dire que la journée du 19 mars a été une journée de mobilisation réussie : de nombreux retraités se sont joints aux différentes catégories de salariés et aux entreprises en grève pour rappeler les revendications essentielles : augmentation des salaires et pensions, refus de la réforme des retraites. Pour cette dernière, on ne sait plus qui des membres du gouvernement ou des medias se « montent le bourrichon » pour lancer des idées de mesures en l'air pour faire le buzz : la dernière à l'heure où nous écrivons : que l'âge de la retraite soit repoussé pour financer la dépendance ! La ministre de la Santé Buzyn nous dit la sienne : l'âge de départ est, évidemment, en discussion. M. Delevoye le répète l'âge minimum d'ouverture des droits restera à 62 ans...

Mais comment le croire alors qu'aujourd'hui, beaucoup de salariés partent à 63 ans pour ne pas subir de décote de 10% sur leur retraite complémentaire, décote approuvée par la CFDT et refusée à sa mise en place par Force Ouvrière. Et les régimes spéciaux ? Pour certains, la réforme a déjà eu lieu, pour les autres, il faut surtout mettre la main sur le magot des réserves de ces régimes pour combler les déficits. On le voit : confier la gestion de nos retraites aux gouvernements via un régime unique, c'est aller droit dans le mur, aller tout droit vers l'appauvrissement généralisé des retraités. Alors, le 11 avril, nous remettons ça ! Une nouvelle

fois les retraités sont appelés à descendre dans la rue pour exiger que leur pension de retraite soit toujours un droit et non pas une allocation variable au bon vouloir des gouvernants. L'idée de ne revaloriser que les petites retraites revient à nier le principe de la répartition, reflet de la carrière des salariés.

Le 11 avril, les cheminots FO manifesteront à l'appel du groupe des 9, à l'appel de l'UCR FO pour des revendications précises : refus du régime unique par point, suppression de la CSG ! On ne peut qu'être dubitatifs à la lecture de l'appel des 4 représentatifs à la SNCF demandant vaguement une augmentation des pensions et une fiscalité plus juste... la CFDT est passée par là... Alors que leur Confédération refuse depuis le début les revendications établies par le « groupe des 9 ».

A Force Ouvrière, nous avons un principe, c'est de ne pas changer d'objectif en cours de route. C'est à ce prix que nous restons Libres et Indépendants !



## 9 Mai 2019 : Congrès extraordinaire de la fédération FORCE OUVRIERE des cheminots !

Suite aux élections professionnelles de novembre 2018, notre fédération a engagé une réflexion sur les statuts. Force est de constater que notre fonctionnement subit des difficultés avec les réorganisations de l'entreprise.

La mise en place des CSE (instances remplaçant les CE, les DP, les CHSCT) avec leur découpage suivant les régions administratives ou instances nationales sont bien sûr un premier élément. Mais la réforme ferroviaire et l'ouverture à la concurrence ne peuvent que nous inviter à nous organiser pour représenter au mieux tous les cheminots, tous les salariés du rail.



Après réunions de groupes de travail, le bureau fédéral propose de nouveaux statuts pour notre fédération, statuts devant nous permettre de nous développer et ainsi reconquérir notre représentativité.

Les syndicats locaux doivent débattre de ces modifications afin de mandater leurs délégués au Congrès. Les syndiqués retraités ont toute leur place dans ces réunions.

Bons travaux à tous !



### AGENDA :

- 27 et 28 mars : Comité Confédéral National de FO
- 4 et 5 avril : CE de l'UCR
- 8 Avril : Bureau National de la Section Nationale des Retraités
- 9 Mai : Congrès extraordinaire de la Fédération des Cheminots à Paris
- 25 juin : Conseil national de la Fédération
- 11 et 12 septembre : Sortie annuelle (visite du vieux Lille le 11 après midi et du Centre historique des mines de Lewarde le 12 au matin)

Merci de nous envoyer compte-rendu et photos de vos réunions de sections !

## VIE DES SECTIONS

### ROUEN / SOTTEVILLE

Le 18 mars, s'est tenue la réunion annuelle des Cheminots Retraités du Syndicat de Rouen / Sotteville.

Les points d'actualités ont été abordés. Une motion a été proposée et adoptée à l'unanimité (ci-dessous).

La lettre du retraité N° 49 a été distribuée et un compte rendu de l'audience du 26 février à la CPRP a été fait.

#### Motion

Les participants à la réunion annuelle de la section Retraités du Syndicat FO des Cheminots de Rouen / Sotteville du 18 mars 2019, unanimes :

1- Constatent que la mobilisation des « gilets jaunes » - dont les revendications notamment sur le pouvoir d'achat des salariés et retraités rejoignent celles de FO - a ouvert une brèche favorable à leur satisfaction.

2- Dénoncent la violence gouvernementale exercée à l'encontre des manifestants et demande l'abandon du projet de loi dite « anticasseurs » liberticide.

3- Réaffirment leurs revendications prioritaires :

Augmentation générale des salaires, pensions et minimas sociaux.

Abrogation complète de l'augmentation de 25 % de la CSG pour les retraités.

Maintien de la Sécurité Sociale de 1945 assise sur le salaire différé et non sur l'impôt CSG.

4- Ne se font aucune illusion sur les annonces à attendre à l'issue du prétendu « grand débat » gouvernemental, M. Macron ayant affirmé que de toutes les façons il

La sortie annuelle de septembre à Lille a été annoncée. La remise des cartes 2019 a été faite.

Le verre de l'amitié et le repas pris en commun ont permis de continuer la discussion.

maintiendrait la mise en oeuvre de ses projets de « réformes » anti ouvrières (contre les régimes de retraites, la fonction publique, l'assurance chômage...)

5- Sont convaincus que seule la mobilisation « tous ensemble » (salariés en activité, en retraite, handicapés ou privés d'emploi au côté des jeunes étudiants et lycéens) avec les syndicats, les confédérations et le mouvement des « gilets jaunes », permettra d'arracher la satisfaction des revendications qui précèdent.

Cette motion a été soumise à la discussion de la réunion annuelle des Retraités du Syndicat des Cheminots de Rouen / Sotteville du 18 mars 2019, laquelle l'a adoptée à l'unanimité.

*Transmis pour information à la Fédération des Cheminots FO (Section Nationale des Retraités), à l'UDR FO 76 et à l'UCR.*



### LYON

Comme tous les premiers mercredi de chaque mois, les retraités des syndicats de la région de Lyon se retrouvent pour débattre de l'actualité syndicale. La mobilisation des Gilets jaunes interroge sur la diversité de ses participants ainsi que sur les revendications avancées.



Le manque d'initiatives dès le début du mouvement de la part de notre Confédération est souligné. Une lourde inquiétude sur l'avenir de notre Caisse de Prévoyance est partagée et confirmée par l'analyse du compte rendu de l'audience obtenue par notre Section Nationale des Retraités. Les propositions de modifications des statuts de notre Fédération font également sujets de discussions. Le programme de la sortie annuelle est bien noté.

Rendez vous est pris pour les prochaines manifestations avant un verre de l'amitié et un solide coup de fourchette !

**LILLE**

Le 14 Février 2019, la section de retraités de Lille-Hellemmes, a organisée son assemblée générale, à Hellemmes, en présence d'Alain SCHLICK, Denis MATTON, Jean-François DUFLO, et Françoise Wellemekam.

Les rapports d'activité et financier ont été approuvés à mains levées, à l'unanimité. Puis intervention des invités sur les dossiers d'actualité : ALAIN SCHLICK : Secrétaire Adjoint des retraités Cheminots, sur la mobilisation pour le pouvoir d'achat, les manifestations vont continuer car l'état ne nous écoute pas, Il évoque la contre réforme des retraites, les conséquences sur les pensions de reconversions , etc . Une audience est demandée à la caisse de prévoyance .

Le bureau propose une sortie à LILLE, en septembre, visite des mines de Lewarde, vous êtes invités a participer Françoise WELLEKAM de l'Union Locale FO de Lille. Elle remercie les camarades pour l'aide apportée lors du congrès confédéral de Lille Cette année nous organiserons un petit meeting pour le 1er mai. Il y a aussi le 21 juin assemblée générale de l'UL FO de Lille à la bourse du travail.

Jean-François DUFLO de Union Départementale FO du Nord s'excuse pour son retard plusieurs discussions ont eu lieu avec le bureau, pour tracts et pour différents problèmes internes. Il explique que certaines informations sont loupées suite a certains problèmes de retard dans le courrier.

La Manifestation le 19 mars à LILLE, est importante elle doit être un succès..

*Chaque sujet a soulevé de nombreuses questions, des réponses ont été apportées par nos intervenants,*

Fin de l'assemblée à 12h00

Pot de l'amitié offert par la Municipalité

Suivie d'un repas pris en commun au Point de Chute (Restaurant d'Hellemmes)

Le Secrétaire Général

Gérard DAMBRE



## TOURS

Le 1<sup>er</sup> février 2019 a eu lieu l'Assemblée Générale des cheminots retraités de la Région de Tours sous la présidence de Louis-Patrice Vincinaux, Secrétaire général de la Région de Tours qui s'est chargé d'informer les participants des dernières informa-



tions de la Fédération, en particulier des résultats électoraux, et de leur incidence sur le fonctionnement de la fédé et de ses structures. Il a fait un tour d'horizon des dernières actions et de leur déroulement régional avant de passer la parole à Claude Jehan pour son compte-rendu de mandat annuel.

Celui-ci a évoqué les décisions gouvernementales et leurs conséquences négatives sur le pouvoir d'achat des retraités (blocage des pensions, augmentation de 25% de la CSG,...) ce qui représente une perte de pouvoir d'achat de 4,3% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il a indiqué les actions communes du « groupe des 9 » et des manifestations qui en ont été organisées en regrettant le manque de résultat de celles-ci.

Autre sujet de préoccupation : la réforme de la SNCF où, malgré l'originalité des modalités d'action et leur durée, l'entreprise semble s'y être adaptée avec une facilité déconcertante. C'est une contre-réforme que les cheminots n'ont pu empêcher.

Après avoir fait un point sur les autres actualités (élection CRPP, « gilets jaunes » et grand débat) Claude Jehan s'est dit dans l'incapacité d'indiquer quels seront les sujets sur la table en 2019. Certes la réforme des retraites est toujours dans l'air quant aux décisions qui suivront le grand débat –s'il y en a – personne ne peut dire ce qui en sortira.

Après un large débat le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.

L'assemblée générale s'est poursuivie avec l'élection du Bureau. Après avoir débattu des questions diverses, l'assemblée générale des retraités de Tours a continué ses travaux par l'Assemblée Générale du Syndicat de Tours et celle du Syndicat de St Pierre des Corps.



## FACILITES DE CIRCULATION

Le Pass Carmillon a fait dernièrement l'objet d'informations via les réseaux sociaux et les communications de diverses associations de cheminots ! Il convient de préciser quelques éléments : la date de validité « fin 2018 » a été prolongée. Seule une mise à jour est nécessaire pour voyager en région parisienne. Les retraités ont eu une communication annonçant ce fait.

Mais d'autres informations faisaient état de risque d'effacement des infos contenues dans la puce par les nouveaux terminaux des Contrôleurs. La Direction RH de l'entreprise se veut rassurante et renvoie les retraités au site « [services-aux-retraites.sncf.com](http://services-aux-retraites.sncf.com) »

Par ailleurs des retraités nous rapportent des difficultés lors des accès aux quais dans certaines gares quand il y a un TER et un TGV sur le même quai. Le problème (bug informatique) a été identifié par certaines gares : Marseille Saint Charles Marseille Blancarde Nice Paris Saint Lazare ....

N'hésitez pas à nous informer des difficultés rencontrées.



## UN PEU D'HISTOIRE

### LES ECONOMATS À LA SNCF

*( Suite de l'article débuté dans les Lettres de Janvier et Février )*

La Fédération Force ouvrière dénonça cette gestion dans le Rail syndicaliste du 11 janvier 1949. Le 1er janvier 1950 les économats régionaux sont fusionnés en un économat unique afin de réduire les frais de gestion et la Fédération qui préconisait cette solution depuis de nombreuses années s'en félicitera. À cette époque le service de l'économat comptait 2600 agents dont 50 % au cadre permanent et les élections professionnelles d'octobre 1950 seront favorables à FO. Lors de la conférence nationale du 20 février 1950, une section technique nationale de l'économat sera mise en place et obtiendra le 20 juin une audience auprès de la direction SNCF.

Après la guerre au début des années 1950 le besoin de retrouver du confort entraîna la modernisation commerciale des économats. Les magasins devinrent des lieux d'exposition du mobilier. Pour l'achat de combustibles qui est contingenté et livré en wagons complets, les agents sont invités à se regrouper. Chargés dans les bassins houillers sous la surveillance d'agents qualifiés les wagons destinés à l'économat étaient envoyés directement à la gare destinataire des demandeurs.



Le 16 novembre 1954 les fédérations de cheminots FO, CFTC et FAC dénoncèrent « l'interdit lancé par des intérêts étrangers à la SNCF en ce qui concerne l'installation de succursales de l'Économat sur les régions du Sud-Est et de la Méditerranée. Alors que sur ces régions, « les fameuses coopératives.....ont, à quelques exceptions près, été obligées de fermer leurs portes..... ». Ces sociétés

coopératives de consommations avaient été créées au début du siècle et fonctionnaient sur le principe des économats, comme celle des agents du PLM à Dijon, qui vit le jour en 1911 et fonctionna jusqu'en 1963, les locaux étant alors repris par l'Union des coopérateurs de Lorraine puis plus tard par l'imprimerie coopérative ouvrière qui existe encore de nos jours (voir photo).

Le 21 février 1955 dans le cadre de sa lutte antialcoolique la SNCF prit la décision d'interdire la vente d'alcools, liqueurs et apéritifs dans les magasins des économats ou coopératives lorsque cette vente ou la livraison est faite dans les locaux administratifs ou dans leurs emprises. La Fédération FO des cheminots contesta fermement cette décision arguant de l'impact économique qu'elle aurait sur les magasins de l'Économat tout en soutenant l'interdiction de consommation de toute boisson alcoolisée sur les lieux de travail.

À la suite de toutes ces interventions, le conseil d'administration de la SNCF examina la situation de l'Économat lors de sa réunion du 22 juin 1955 et décida à l'unanimité la mise en place d'une commission chargée d'études. La SNCF ne voulut rien lâcher sur le principe de l'extension des magasins aux deux régions concernées mais des améliorations salariales furent obtenues pour le personnel auxiliaire.

Par la suite la Fédération FO ne ménagea pas ses efforts pour sauver le service de l'Économat. En 1972 fut créé le Syndicat national FO de l'Économat

Mais la société de consommation et l'avènement des grandes surfaces, entraîneront un coût de plus en plus important pour la SNCF et à la fin des années 1970 les fermetures de magasins vont s'enchaîner. Il y en avait 239 en 1950, il n'y en aura plus que 90 en 1977 pour un effectif de 1013 agents. Le 22 mai 1978, une table ronde réunissant la direction de la SNCF est consacrée au devenir de l'Économat mais c'est sa disparition qui est programmée. Le 14 juin, la direction annonce qu'elle n'investira plus. La fermeture de l'Économat est envisagée pour 1979, avec la suppression de 980 emplois. Le 28 juin 1979, le dossier est présenté au Conseil d'administration qui vote la fermeture. L'ensemble des agents sera reclassé et les auxiliaires passeront au cadre permanent avec effet rétroactif au 1er novembre 1978. Le service de l'Économat sera totalement fermé au cours du premier trimestre 1980.

*Jean Louis Ponnavoy*

SOURCES : Les économats de la SNCF par Georges Ribeill dans Historail de janvier 2014. Force ouvrière chez les cheminots Tome 1 à 3. Divers articles et forums sur internet. Articles du journal "Le Bien Public" des 30 juin 2013 et 6 novembre 2016 pour la coopérative des agents du PLM, à Dijon (photo ci-contre).